

Région Grand Est

Département de la Marne

Communauté d'Agglomération  
de Châlons



## Ville de MOURMELON LE GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

Étaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

### Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	28
- ont voté contre :	0
- se sont abstenus :	0

### Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET ; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

### Étaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **Délibération N° 2019/04/82**

#### **Objet : Reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2018 aux budgets primitifs 2019**

Le Maire expose à l'assemblée que l'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Lorsque le compte administratif a pu être approuvé avant le vote du budget primitif (après production du compte de gestion), les résultats de l'exercice antérieur doivent être repris dans ce budget primitif. Mais, pour des raisons techniques, le compte de gestion et, par conséquent, le compte administratif, peuvent rarement être produits avant la date-limite de vote du budget primitif.

L'instruction M14 (tome II, titre 3, chapitre 5, paragraphe 5) permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable,
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2018 établis par l'ordonnateur.

#### ***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

- Constate les résultats de l'exercice 2018 comme suit :

### Budget principal

		dépenses	recettes	solde
Fonctionnement	Résultat propre à l'exercice 2018	3 496 119,44	3 889 328,47	393 209,03
	Résultat antérieur reporté du BP 2017		2 746 033,04	2 746 033,04
<b>Résultat total fonctionnement</b>				<b>3 139 242,07</b>

Investissement	Résultat propre à l'exercice 2018	803 184,96	1 916 372,08	1 113 187,12
	Solde antérieur reporté du BP 2017	598 111,40		- 598 111,40
<b>Résultat total investissement</b>				<b>515 075,72</b>

<i>Reste à réaliser au 31 décembre 2018</i>		dépenses	recettes	solde
Fonctionnement				
Investissement		521 975,53	-	- 521 975,53

		dépenses	recettes	solde
Résultat cumulé 2018		5 419 391,33	8 551 733,59	<b>3 132 342,26</b>

Reprise anticipée	Provision d'affectation en réserve (investissement 1068)			
	Report en fonctionnement en 002 en recettes			<b>3 139 242,07</b>
	Report en investissement en 001 en recettes			<b>515 075,72</b>

### Budget annexe cellules commerciales et artisanales

		dépenses	recettes	solde
Fonctionnement	Résultat propre à l'exercice 2018	101 639,71	113 131,45	11 491,74
	Résultat antérieur reporté du BP 2017	7 729,67		- 7 729,67
<b>Résultat total fonctionnement</b>				<b>3 762,07</b>

Investissement	Résultat propre à l'exercice 2018	332 561,58	354 254,57	21 692,99
	Solde antérieur reporté du BP 2017		33 586,70	33 586,70
<b>Résultat total investissement</b>				<b>55 279,69</b>

<i>Reste à réaliser au 31 décembre 2018</i>		dépenses	recettes	solde
Fonctionnement				
Investissement				-

		dépenses	recettes	solde
Résultat cumulé 2018		441 930,96	500 972,72	<b>59 041,76</b>

Reprise anticipée	Provision d'affectation en réserve (investissement 1068)			
	Report en fonctionnement en 002 en recettes			<b>3 762,07</b>
	Report en investissement en 001 en recettes			<b>55 279,69</b>

### Budget annexe zone du tumoy-tranche3

		dépenses	recettes	solde
Fonctionnement	Résultat propre à l'exercice 2018	-	-	-
	Résultat antérieur reporté du BP 2017			-
				-

Investissement	Résultat propre à l'exercice 2018	21 247,66	-	- 21 247,66
	Solde antérieur reporté du BP 2017			-
				- 21 247,66

<i>Reste à réaliser au 31 décembre 2018</i>		dépenses	recettes	solde
Fonctionnement				
Investissement		75 921,30		- 75 921,30

		dépenses	recettes	solde
	Résultat cumulé 2018	97 168,96	-	- 97 168,96

Reprise anticipée	Provision d'affectation en réserve (investissement 1068)			
	Report en fonctionnement en 002			
	Report en investissement en 001 en dépenses			- 21 247,66

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme

Maire de Mourmelon-le-Grand



**PASCAL JALOUX**

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:15:14  
Référence : ab94a1d4b3cd515d7c38ef57a269af1b3ba0168



635	Impôts, taxes et versements assimilés	10 270	0 267,00	11 774	
63512	Taxes foncières	8 500	7 957,00	10 000	
6354	Droit d'enregistrement et de timbre				
6355	Taxes et impôts sur les véhicules				
6358	Autres droits	1 770	1 316,00	1 770	
<b>DEPENSES libellées</b>					
		<b>BP + DM</b>	<b>restes</b>		
		<b>2018</b>	<b>2018</b>		<b>BP 2019</b>
<b>articles</b>		<b>1 519 300</b>	<b>1 499 066,76</b>	<b>70 000</b>	<b>1 581 000</b>
<b>012 - CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>40 000</b>	<b>13 900,76</b>	<b>70 000</b>	<b>27 000</b>
621	Personnel affecté au service		13 500,00		
6216	Personnel affecté par le CFP de rattachement		13 500,00		
6218	Autres personnels	40 000	300,76	43 000	
631-633	Impôts, taxes sur rémunérations	36 000	33 598,75	42 500	
6331	Versement du transport		5 401,05	6 000	
6332	Cotisation AFAP	5 500	4 341,02	5 500	
6333	Cotisation CFPPT CDG (dent médecine du tr	20 000	21 180,49	28 000	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 500	2 700,59	3 000	
6414	Charges de personnel	1 543 000	1 493 156,11	1 540 000	
64111	Pris. titulaire - rémun. principale	660 000	603 311,04	660 000	
64112	Pris. titulaire - S.F. N.B. I. R.	20 000	15 670,66	20 000	
64118	Pris. titulaire - autres indemnités	120 000	105 462,90	140 000	
64131	Pris. non titulaires - rémun. principale	260 000	229 867,37	235 000	
64138	Autres indemnités	15 000	17 060,50	20 000	
64181	Emplois jeunes	3 000	0,00		
64182	Emplois d'insertion	0,00	0,00		
6451	Cotisations à l'URSSAF	180 000	171 758,49	180 000	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	220 000	204 144,72	215 000	
6454	Cotisation ASSEDEC	20 000	11 945,51	15 000	
6455	Cotisation pour assurance personnel	25 000	23 736,36	26 000	
6456	Versement au FNC du supplément familial	5 000	4 595,50	6 000	
6458	Cotisations aux autres orgs sociaux	0,00	0,00		
6474	Versements autres avantages sociaux	10 000	7 995,50	10 000	
6475	Médecine du travail (vitalité médicales)	800	798,16	1 500	
6488	Autres charges	15 000	7 809,50	10 000	
<b>65 - AUTRES CH. DEBT. COURANTE</b>		<b>419 000</b>	<b>336 263,05</b>	<b>409 221</b>	
6531	Indemnités élus	120 000	119 586,84	122 000	
6532	Frais de mission élus	0,00	0,00		
6533	Cotisations de retraite élus	6 000	5 020,88	5 500	
6534	Cotisations de sécurité sociale élus	15 000	9 298,86	10 000	
6535	Formation élus	4 000	0,00	4 000	
6536	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		
6541	Concances admises en non valeur	1 500	0,00	1 000	
6542	Créances éligibles	0,00	0,00		
6553	SDIS	51 200	51 198,47	56 050	
657002	CCAS	110 000	42 571,00	89 341	
6574	Subv. fonct. personnes droit privé	112 100	110 586,50	112 530	
658	Charges diverses gestion courante				
73214	Attribution de produits	654 534,06	653 524,06	653 524	
73211	Attribution de subvention	517 400	511 341,00	511 341	
73221	Attribution F.N.C.	116 114	112 183,00	112 183	
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION</b>		<b>3 082 586</b>	<b>3 122 173</b>	<b>3 107 976</b>	
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
6611	Intérêt des emprunts				
668	Autres charges financières				
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>25 000</b>	<b>2 426,02</b>	<b>21 000</b>	
6711	Intérêt moratoires et pénalités	100	52,58	100	
6712	Pénalités, amendes				
6713	Secours				
6714	Bourse et prix	7 250	2 076,16	5 550	
673	Titres annulés	600	401,02	500	
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.				
67441	Subvention budget annexe ZONE TUMOU	14 200		14 500	
6745	Subvention personnes de droit privé	2 700			
6748	Autres subv. exceptionnelles				
678	Autres charges except.	1 000	203,16	1 000	
<b>042 - OPERATION D'ORDRE DE TRAFIC/PERT E</b>		<b>160 000,00</b>	<b>171 121,02</b>	<b>155 000,00</b>	
675	valeur correct. immobilisations créées				
676	décharges sur réalisations	160 000	3 500,00	155 000	
6811	Dotation aux amortissements	10 000	167 621,62	10 000	
<b>002 - DEPENSES IMPREVUES</b>		<b>3 786 436</b>	<b>3 486 116,44</b>	<b>3 944 629</b>	
<b>003 - Virement à la section d'investissement</b>		<b>2 916 145</b>		<b>3 034 703</b>	
<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>		<b>3 638 436</b>	<b>3 324 097,82</b>	<b>3 638 629</b>	
<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>2 078 148</b>	<b>171 121,82</b>	<b>2 189 703</b>	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 614 581</b>	<b>3 486 119,44</b>	<b>7 029 332</b>	

Urbanisme / Informatique  
 Agents mis à disposition non facturés par le CAC (AT SEM...)

Attribution de subvention sociale reversée à 100% - subvention équilibre 65 770 c  
 subvention aux associations

subvention d'ordre d'investissement

VILLE DE MOURMELON LE GRAND		OBSERVATIONS	
RECETTES			
articles	libellés	BP + DM 2018	réalisé 2018
<b>70</b>	<b>REVENUS DE GESTION COURANTE</b>	<b>121 400</b>	<b>109 557,18</b>
70311	Concession immobilière	3 000	5 900,00
70323	Redevance occupation domaine public	1 000	1 000,00
7062	Redevances Services Culturels	5 000	13 913,00
70632	Redevances Services de loisirs	33 000	48 312,22
7067	Redevances parcellaires		556,00
70688	Autres prestations de services		0,00
70846	Mises à dispo de personnel facturé		53 146,16
70873	Rembt frais par les CCAS	10 000	72 746,50
70876	remboursement par le GFP de rattachement		0,00
70878	rembt autres redovables (surtaxage)	8 000	422,00
7088	autres produits	500	3 574,00
<b>72</b>	<b>TRAVAUX EN RÉGIE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>994 000</b>	<b>1 003 175,23</b>
73111	taxes foncière et d'habitation	723 000	725 214,00
73112	cotisation sur la valeur ajoutée des entr.		
73113	taxe sur les surfaces commerciales		
73114	imposition forfaitaire sur les entr.de réseau		
7318	autres impôts locaux ou assimilés	8 000	2 091,00
73211	Attribution de compensation		3 624,00
73223	Fonds de péréquation recettes fiscales	140 000	115 014,00
7336	Droits de place	3 000	4 911,76
7351	Taxe sur félicité	80 000	61 626,01
7381	Taxe additionnelle Droits de mutation	40 000	81 284,46
<b>74</b>	<b>DOTATIONS SUBVENTIONS</b>	<b>3 535 785</b>	<b>3 498 336,10</b>
7411	Dotation forfaitaire	1 211 944	1 211 944,00
74121	DSU Terc part	536 743	536 743,00
74127	dotation nationale de péréquation	579 344	579 344,00
741	FCVA	173 365	173 365,00
746	DGO		10 290,35
74712	Pert. Etat (emploi d'avenir)		
74718	Pert. Etat (autres)		
7472	Subv. et particip. Région	5 369	3 159,00
7473	Subv. et particip. Département	4 000	3 404,00
74741	Participation communes membre GFP		
74748	Participation autres communes	5 000	22 863,50
74751	GFP de rattachement		
7475	Autres organismes	6 000	23 567,95
7482	Compens perte taxe ad aux art de nat. taxe pro		50,00
748314	Dot unique compensat. relative à la TP		
74832	Attribution fonds dep. Taxe professionnelle		
74833	Compensation taxe professionnelle		
74834	Compensation taxes foncières	1 000	1 398,00
74835	Compensation taxe habitation	38 000	38 223,00
74838	Autres attributions de péréquation		
7484	Compensation au titre du logement		
7488	Autres attributions		
<b>RECETTES</b>		<b>BP + DM 2018</b>	<b>réalisés</b>
<b>articles</b>	<b>libellés</b>	<b>2018</b>	<b>BP 2018</b>
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS GEST. COUR.</b>	<b>35 000</b>	<b>40 556,69</b>
752	Revenus des immeubles	35 000	40 244,70
7551	Excédent budget annexe s car. Administratif		311,99
755	Produits divers de gestion courante		
759	Produits divers de gestion courante		
<b>013</b>	<b>ATTENUATION DE CHARGES</b>	<b>34 000</b>	<b>2 318,38</b>
6418	Remboursement frais de personnel	24 000	2 318,38
6459	Remboursement sur charges SS		
6479	Remboursement sur autres charges sociales		
<b>TOTAL RECETTES DE GESTION</b>		<b>3 733 165</b>	<b>3 849 976,28</b>

<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
761	Produit de participations		
7622	Produits autres immob linan rattach		
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	600	1 100
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>500</b>	<b>1 100</b>
7711	Droits et pénalités perçues		
7713	Libéralités reçues		
7718	Autres pots exceptionnels sur op' gestion	100	558,93
773	Mandats annulés		3 500,00
775	Produit des cessions		
778	Autres produits exceptionnels		
7785	Excédent d'investissement transféré au compte de résultat	500	12 050,87
7788	Produits exceptionnels divers		
779	autres produits exceptionnels		
<b>842</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>28 400</b>	<b>23 242,39</b>
776	différence sur évaluations		
777	Quota part des subventions d'investissement	28 600	13 895,89
7811	Prospec sur emprunts		9 356,50
<b>79</b>	<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
791	Transferts de charges de gestion courante		
7911	Indemnités ministres		
7919	Autres transferts de charges		
<b>TOTAL RECETTES HORS EXCEDENT</b>		<b>3 762 365</b>	<b>3 889 326,47</b>
<b>002</b>	<b>EXCEDENT REPORTE</b>	<b>2 746 003</b>	<b>3 139 342</b>
<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>		<b>3 762 365</b>	<b>3 889 326,47</b>
<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>28 600,00</b>	<b>23 242,39</b>
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 508 386</b>	<b>3 888 326,47</b>
<b>RECETTES HORS ECRITURES EXCEP.</b>		<b>3 762 365</b>	<b>3 889 326,47</b>
	résultat de l'exercice	363 209,03	
	résultat 2017 reporté	2	146 033,04
	solde au 31 décembre 2018		3 139 242,07
	- affectation au 1068 en investissement		3 139 242,07
	<b>Résultat reporté</b>		<b>3 139 242,07</b>

u

Région Grand Est

Département de la Marne

Communauté d'Agglomération  
de Châlons



## Ville de MOURMELON LE GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

Etaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET ; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

Etaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	23
- ont voté contre :	5
- se sont abstenus :	0

**Délibération N° 2019/04/83**

**Objet : Budget principal - Vote du  
budget primitif 2019**

Considérant le débat d'orientations budgétaires du 27 février 2019,  
Entendu le rapport de Monsieur le Maire,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances formulé lors de sa réunion du 14 mars 2019,

***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

- Adopte le budget primitif 2019 du budget principal résumé comme suit :

Section de fonctionnement :

▪ Total des Recettes	7 029 232 €
▪ Total des Dépenses	7 029 232 €

Section d'investissement :

▪ Total des Recettes	3 789 509 €
▪ Total des Dépenses	2 142 993 €

D'où un suréquilibre d'un montant de 1 646 516 €.

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019

Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand

PASCAL JALOUX

Ce document a été signé électroniquement...  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:15:12  
Référence e83f8f79a23dd3aa16daefe0598621a3e2496cb9

nature	fonction	DEPENSES	PROJETS 2019 estimation au bp	PRIMITIF 2019	REPORTS 2018
<b>20</b>		<b>IMMOB. INCORPORELLES</b>	<b>834 780</b>	<b>829 373</b>	<b>5 406,50</b>
202		Modification PLU	1 800	1 800	
2031	824	Relevé topographique rue des Tournières	708	0	708,00
2031	824	Frais d'étude entrée de ville	1 403	0	1 402,50
2031	411	Publication consultation - Recrutement AMO programmiste construction complexe sportif (erreur imputation)	216	108	108,00
2031	411	Marché de prestation intellectuelle - Construction complexe sportif	55 630	55 630	
2031	824	Marché de maîtrise d'œuvre - Mise aux normes accessibilité ERP	8 620	8 620	
2033	824	Publication consultation - Aménagement de sécurité entrées de ville	216	216	
2033	816	Publication consultation - Rénovation éclairage public rue A.Thiers	216	216	
2033	822	Publication consultation - Création de voirie ruelle de la Cheppe	216	216	
2033	824	Publication consultation - Mise aux normes accessibilité ERP	1 944	1 944	
2041642		Subvention construction Tranche 3 cellules budget annexe ZA	749 133	749 133	
20422	824	Subventions d'équipement à des personnes privées - façades	6 838	3 650	3 188,00
20421		Subvention école de musique	1 000	1 000	
2051	020	Pack office x16	5 040	5 040	
2051	321	Application mobile - médiathèque	1 800	1 800	
<b>21</b>		<b>ACQUISITION IMMEUBLES</b>	<b>214 200</b>	<b>164 200</b>	<b>50 000,00</b>
2111	824	Acquisition terrain rue H.Guillaumet + frais de notaire	18 000	18 000	
2115	824	Immeubles - 12 15 18 19 rue Gouraud + frais de notaire	196 200	146 200	50 000,00
<b>21</b>		<b>AMENAGEMENT FLEURISSEMENT</b>	<b>493</b>	<b>0</b>	<b>493,24</b>
2121	823	Fournitures végétaux - arbustes	493	0	493,24
<b>21</b>		<b>TRAVAUX</b>	<b>237 761</b>	<b>217 113</b>	<b>20 648,38</b>
2135	324	Remise en état monument aux morts	9 206	0	9 206,40
2135	020	Réfection mur pôle public/bois des sœurs	9 000		
2135	020	Réfection mur carreaux de terre - 70 rue Gouraud	9 460	0	9 460,08
2151	822	Création voie nouvelle - 4bis rue Jean Mermoz	1 982	0	1 981,90
2151	822	Création voirie - ruelle de la Cheppe	111 247	111 247	
2152	822	Soutènement bois place Léon Bourgeois	7 076	7 076	
2152	822	Signalisation horizontale et verticale	9 888	9 888	
2152	822	Aménagement de sécurité entrées de ville	18 550	18 550	
21534	816	Rénovation éclairage public rue A.Thiers	49 450	49 450	
21534	91	Installation marché place Clémenceau	5 071	5 071	
21534	324	Installation éclairage Centre Culturel Napoléon 3	3 000	3 000	
21534	324	Rénovation éclairage église	3 831	3 831	
<b>21</b>		<b>ACQUISITION MATERIEL MOBILIER</b>	<b>162 261</b>	<b>137 671</b>	<b>24 590,40</b>
		<b>Service informatique</b>	<b>20 560</b>	<b>20 560</b>	<b>0,00</b>
2183	020	Imprimantes x 3 / Ecran x 1 / Postes informatiques x 16	17 560	17 560	
2183	020	Onduleur+Switch matériel de secours	3 000	3 000	
		<b>Services techniques</b>	<b>61 197</b>	<b>59 371</b>	<b>1 826,40</b>
21578	822	Lame à neige	3 138	3 138	
2158	020	Matériels divers (perforateur, perceuse, scie, bétonnière)	1 860	1 860	
2158	020	Caméra thermique	980	980	
2158	823	Désherbeur thermique	2 748	2 748	
2182	823	Micro-tracteur avec chargeur et relevage avant	40 980	40 980	
2182	020	Remorque basculante avec rampes	1 200	1 200	
2182	020	Voiture	8 465	8 465	
2188	020	Alarme intrusion ateliers municipaux	1 826	0	1 826,40
		<b>Service événementiel/communication/culturel</b>	<b>550</b>	<b>550</b>	<b>0,00</b>
2188	024	Chalets route de Noël	550	550	
		<b>Service sports/loisirs</b>	<b>79 954</b>	<b>57 190</b>	<b>22 764,00</b>
2158	411	Contrôle accès équipement	22 764	0	22 764,00
2181	414	Skate park amovible	30 000	30 000	
2181	414	Dalles protection sol	10 000	10 000	
2182	421	Trotinettes / Draisienne	600	600	
2184	421	Tables x 2 / Chaises x 16 / Armoire x 1 / Structure d'éveil x 1	3 040	3 040	
2188	421	Brise-vue	750	750	
2188	421	Réfrigérateur	300	300	
2188	421	Equipements divers	500	500	
2188	412	But football	12 000	12 000	
<b>23</b>		<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>692 497</b>	<b>271 660</b>	<b>420 837,01</b>
2312	824	Travaux de requalification entrée de ville	5 970	0	5 970,01
2313	020	Marché de travaux - accessibilité des ERP	271 660	271 660	

2313	020	Pôle public - dernière échéance	414 867	0	414 867,00
<b>SOUS TOTAL DEPENSES</b>			<b>2 141 993</b>	<b>1 620 017</b>	<b>521 975,53</b>

nature		fonction	DEPENSES	PROJETS 2019 estimation au bp	PRIMITIF 2019	REPORTS 2018
<b>16</b>			<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>0,00</b>
16412			capital emprunts		0	
165	71		cautionnements	1 000	1 000	
			<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
215*-2183	01		Transfert du 20 au 21 (chapitre 041)		0	
13911			Amortissement subvention TBI		0	
					0	
<b>001</b>	<b>01</b>		<b>DEFICIT REP.</b>		<b>0</b>	
			<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>2 142 993</b>	<b>1 621 017</b>	<b>521 975,53</b>

nature		fonction	RECETTES	PROJETS 2019 estimation au bp	PRIMITIF 2019	REPORTS 2018
			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>3 549 779</b>	<b>3 549 779</b>	<b>0,00</b>
021	01		autofinancement au B.P. virt de la section de fonctionnement	3 034 703	3 034 703	
021	01		autofinancement au B.S.		0	
001	01		excédent reporté	515 076	515 076	
1068	01		affect. résultat		0	
			<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>155 000</b>	<b>155 000</b>	<b>0,00</b>
4815	01		étalement de charges		0	
2031-3	01		Transfert du 20 au 21 (chapitre 041)		0	
28	01		amortissements	155 000	155 000	
238	01		avances versées sur commande d'immobilisations		0	
			<b>DOTATIONS</b>	<b>35 500</b>	<b>35 500</b>	<b>0,00</b>
10222	01		F C T V A	25 000	25 000	
10223	01		Taxe d'aménagement	10 500	10 500	
			<b>SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS</b>	<b>49 330</b>	<b>49 330</b>	<b>0,00</b>
1311			subvention d'équipement état - entrée de ville	14 400	14 400	
1311			subvention d'équipement état - accessibilité	33 930	33 930	
165	001		cautionnements	1 000	1 000	
024	001		<b>PRODUITS DES CESSIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>
			<b>SOUS TOTAL RECETTES HORS AUTOFINANCEMENT</b>	<b>239 830,00</b>	<b>239 830,00</b>	<b>0,00</b>
			<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>3 789 609</b>	<b>3 789 609</b>	<b>0,00</b>

Région Grand Est

Département de la Marne

Communauté d'Agglomération  
de Châlons



## Ville de MOURMELON LE GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

#### Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	23
- ont voté contre :	5
- se sont abstenus :	0

Etaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

#### Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET ; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

#### Etaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

#### **Délibération N° 2019/04/84**

Le Président déclare la séance ouverte.

**Objet** : Budget annexe des Cellules  
commerciales - Vote du budget primitif  
2019

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

Considérant le débat d'orientations budgétaires du 27 février 2019,  
Entendu le rapport de Monsieur le Maire,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances formulé lors de sa réunion du 14 mars 2019,

#### ***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

- Adopte le budget primitif 2019 du budget annexe des cellules commerciales résumé comme suit :

#### Section de fonctionnement :

▪ Total des Recettes	115 154 €
▪ Total des Dépenses	115 154 €

#### Section d'investissement :

▪ Total des Recettes	148 069 €
▪ Total des Dépenses	68 989 €

D'où un suréquilibre d'un montant de 79 080 €.

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand

PASCAL JALOUX

Ce document a été signé électroniquement,  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:14:54

Réception au contrôle de légalité le 10/04/2019 à 09:03:07

Référence technique : 051-215103615-20190403-2019\_04\_84-DE

Affiché le 10/04/2019 - Certifié exécutoire le 10/04/2019

VILLE DE MOURMELON LE GRAND			
BUDGET ANNEXE CELLULES COMMERCIALES ET ARTISANALES			
Articles	PROJET BP 2019	BP 2019	Restes à réaliser au 31/12/2018
<b>BUDGET VOTE EN H.T.</b>			
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	-	-	-
040 - Opérations d'ordres	17 391	17 391	-
13913 Amortissement subvention département	9 307	9 307	
139151 Amortissement subvention ville	8 084	8 084	
16 - Emprunts et dette	51 598	51 598	-
1641 Emprunt bancaire	35 638	35 638	
16873 Emprunt Département	13 960	13 960	
165 Cautionnement	2 000	2 000	
20 - Immobilisations incorporelles	-	-	-
2031 Frais d'études	-	-	
2033 Frais d'insertion	-	-	
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-
2115 Terrains bâtis	-	-	
21534 Réseaux d'électrification	-	-	
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	
2188 Autres	-	-	
23 - Immobilisations en cours	-	-	-
2313 Constructions	-	-	
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>68 989</b>	<b>68 989</b>	<b>-</b>
<b>RECETTES</b>			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	55 280	55 280	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 290	67 290	-
28 Amortissements	67 290	67 290	
16 - Emprunts et dette	2 000	2 000	-
1641 Emprunt bancaire	-	-	
165 Cautionnement	2 000	2 000	
021 - virement de la section de fonctionnement	23 499	23 499	-
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>148 069</b>	<b>148 069</b>	<b>-</b>
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	7 730	7 730,00	-
011 - Charges à caractère général	21 512	16 266,00	21 600
60611 Eau et assainissement	100	-	100
60612 Énergie - Electricité	-	-	-
60622 Carburants	-	-	-
60623 Alimentation	-	-	-
60628 Autres fournitures non stockées	-	-	-
60631 Fournitures d'entretien	-	-	-
60632 Fournitures de petit équipement	1 000	-	1 000
6064 Fournitures administratives	-	-	-
6068 Autres matières et fournitures	1 000	-	1 000
611 Contrats de prestations de services	-	-	-
6132 Locations immobilières	-	-	-
615228 Entretien autres bâtiments	1 000	-	1 000
61558 Autres biens mobiliers	1 000	-	1 000
6161 Assurance multirisques	1 000	-	1 000
6182 Documentation générale et technique	-	-	-
6231 Annonces	-	-	-
6262 Frais de télécommunications	-	-	-
627 Frais bancaires	285	285,00	-
63512 Taxe foncière	16 127	15 981,00	16 500
65 - Autres charges	16 378	16 377,71	-
6542 Pertes sur créances	16 378	16 377,71	-
66 - Charges financières	1 500	1 491,43	1 765
66111 Intérêts des emprunts	1 500	1 491,43	1 765
67 - Charges exceptionnelles	1 000	-	1 000
6718 Autres charges exceptionnelles	1 000	-	1 000
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	-	-	-
022 Dépenses imprévues ( fonctionnement )	-	-	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	68 000	67 504,57	67 290
6811 Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	68 000	67 504,57	67 290
023 - Virement à la section d'investissement	280	-	23 499
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>116 400</b>	<b>109 369,71</b>	<b>115 154</b>
<b>RECETTES</b>			
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	-	-	3 763
042 - Opérations d'ordres	17 400	17 390,20	17 391
777 Subventions transf. compte de résultat	17 400	17 390,20	17 391
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 000	8 996,59	9 000
70878 Remboursement autres redevables	9 000	8 996,59	9 000
74 - Dotations, subventions et participations	-	-	-
74748 Subvention commune	-	-	-
75 - Autres produits de gestion courante	90 000	86 744,66	85 000
752 Revenus des immeubles	90 000	86 027,02	85 000
7588 Autres produits divers	-	717,64	-
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>116 400</b>	<b>113 131,45</b>	<b>115 154</b>

Réception au contrôle de légalité le 10/04/2019 à 09:03:07

Référence technique : 051-215103615-20190403-2019\_04\_84-DE

Affiché le 10/04/2019 - Certifié exécutoire le 10/04/2019

Région Grand Est

Département de la Marne

Communauté d'Agglomération  
de Châlons



## Ville de MOURMELON LE GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire, en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

### Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	23
- ont voté contre :	5
- se sont abstenus :	0

Etaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

### Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET ; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

### Etaient absents : Magali PFIRSCH

### **Délibération N° 2019/04/85**

### **Objet : Budget annexe zone du Tumoy- tranche 3 – Vote du budget primitif 2019**

Considérant le débat d'orientations budgétaires du 27 février 2019,  
Entendu le rapport de Monsieur le Maire,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances formulé lors de sa réunion du 14 mars 2019,

### ***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

- Adopte le budget primitif 2019 du Budget annexe zone du Tumoy – tranche 3 résumé comme suit :

#### Section de fonctionnement :

▪ Total des Recettes	14 500 €
▪ Total des Dépenses	14 500 €

#### Section d'investissement :

▪ Total des Recettes	1 122 311 €
▪ Total des Dépenses	1 122 311 €

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand

PASCAL JALOUX

Ce document a été signé électroniquement...  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:15:16  
référence : cb2d184db57aad82d06023d7015601f98ddc2f16

VILLE DE MOURMELON LE GRAND			
BUDGET ANNEXE ZONE DU TUMÖY - TRANCHE 3			
Articles-libellés	Projet BP 2019	BP 2019	Restes à réaliser au 31/12/2018
<b>BUDGET VOTE EN H.T.</b>			
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	21 248	21 248	-
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	21 248	21 248	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 412	37 412	-
2313 Remboursement avance forfaitaire	37 412	37 412	-
20 - Immobilisations incorporelles	42 140	3 630,16	38 509,84
2031 Frais d'études - marché de maîtrise d'œuvre	35 464	2 823,83	32 640,17
2031 Frais d'études - missions contrôle technique	2 555	-	2 555,00
2031 Frais d'études - missions CSPS	2 040	0,33	2 039,67
2031 Frais d'études - division parcelle	1 747	472,00	1 275,00
2033 Frais d'insertion	334	334,00	-
21 - Immobilisations corporelles	10 000	10 000	-
21538 Autres réseaux	-	-	-
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-
2188 Autres	10 000	10 000	-
23 - Immobilisations en cours	1 011 511	974 100	37 411,46
2313 Constructions - marché de travaux	901 519	901 519	-
2313 Constructions - marché de travaux lot 9	30 000	30 000	-
2313 Constructions - raccordements	11 400	11 400	-
2313 Constructions - frais divers	31 180	31 180	-
238 Avance forfaitaire	37 412	0,54	37 411,46
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>1 122 311</b>	<b>1 046 389,70</b>	<b>75 921,30</b>
<b>RECETTES</b>			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	-	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 412	37 412	-
238 Remboursement avance forfaitaire	37 412	37 412	-
13148 - Subvention commune	749 133	749 133	-
1338 - Fonds affectés à l'équipement transférables	335 766	335 766	-
021 - virement de la section de fonctionnement	-	-	-
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>1 122 311</b>	<b>1 122 311</b>	<b>-</b>

Articles-libellés	BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
<b>BUDGET VOTE EN H.T.</b>			
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	-	-
002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	-	-	-
011 - Charges à caractère général	14 200	-	14 500,00
604 Achats d'études, prestations de services	-	-	-
60612 Énergie - Electricité	-	-	-
60622 Carburants	-	-	-
60623 Alimentation	-	-	-
60628 Autres fournitures non stockées	-	-	-
60631 Fournitures d'entretien	-	-	-
60632 Fournitures de petit équipement	-	-	-
6064 Fournitures administratives	-	-	-
6068 Autres matières et fournitures	-	-	-
611 Contrats de prestations de services	-	-	-
6132 Locations immobilières	-	-	-
61551 Matériel roulant	-	-	-
61558 Autres biens mobiliers	-	-	-
6161 Assurance multirisques	13 200	-	14 500,00
6182 Documentation générale et technique	-	-	-
6231 Annonces	1 000	-	-
6251 Voyages et déplacements	-	-	-
6256 Missions	-	-	-
6262 Frais de télécommunications	-	-	-
6281 Concours divers (cotisations...)	-	-	-
012 - Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-
014 - Atténuation de charges	-	-	-
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	-	-	-
022 Dépenses imprévues ( fonctionnement )	-	-	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
6811 Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	-	-	-
65 - Autres charges de gestion courante	-	-	-
67 - Charges exceptionnelles	-	-	-
023 - Virement à la section d'investissement	-	-	-
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 200</b>	<b>-</b>	<b>14 500,00</b>
<b>RECETTES</b>			
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	-	-	-
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	-	-	-
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	-	-	-
74 - Dotations, subventions et participations	14 200	-	14 500,00
74748 Subvention commune	14 200	-	14 500,00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 200</b>	<b>-</b>	<b>14 500,00</b>

Réception au contrôle de légalité le 10/04/2019 à 09:11:16

Référence technique : 051-215103615-20190403-2019\_04\_85-DE

Affiché le 10/04/2019 - Certifié exécutoire le 10/04/2019

Région Grand Est

Département de la Marne

Communauté d'Agglomération  
de Châlons



## Ville de MOURMELON LE GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire, en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

### Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	23
- ont voté contre :	5
- se sont abstenus :	0

Étaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

### Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET ; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

### Étaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibération N° 2019/04/86

### Objet : Vote des taux de fiscalité pour l'exercice 2019

Vu l'article L.5214-23, 1<sup>er</sup> du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2331-3, alinéa 1<sup>er</sup> du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Considérant la baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, voté le 7 février 2019 par le Conseil de la communauté d'agglomération,

Considérant la proposition de Monsieur le Maire d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

### ***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

- Décide de voter les taux de fiscalité pour l'année 2019 comme suit :

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	11,65 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	23,94 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	10,52 %

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand

PASCAL JALOUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:14:58

Réception au contrôle de légalité le 10/04/2019 à 09:11:26

Référence technique 051-215103615-20190403-2019\_04\_86-DE

Affiché le 10/04/2019 - Certifié exécutoire le 10/04/2019

Région Grand Est

-----  
Département de la Marne

-----  
Communauté d'Agglomération  
de Châlons



## Ville de MOURMELON LE GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire, en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

### Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	23
- ont voté contre :	0
- se sont abstenus :	5

Etaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

### Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET ; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

Etaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Délibération N° 2019/04/87**

**Objet : Acquisition d'une parcelle  
rue Henri Guillaumet**

Considérant que la parcelle AK85, sise 120, rue Henri Guillaumet à Mourmelon-le-Grand est à céder ;

Considérant qu'un accord a été négocié avec les acheteurs afin qu'ils revendent à la commune, dès la signature de leur acquisition, la partie non constructible en fond de terrain (10 mètres après la partie bitumée) et l'emplacement réservé ;

Considérant que le montant proposé pour cette transaction est de 15 000 € ;

Considérant que la division parcellaire, le bornage et les documents d'arpentage seront pris en charge par la ville ;

Considérant que l'objectif est de constituer en centre-ville une réserve foncière mobilisable dans un éventuel projet d'aménagement ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

-Décide d'acquérir pour 15 000 € la partie non constructible en fond de terrain (10 m après la partie bitumée) et l'emplacement réservé de la parcelle cadastrée AK85, sise 120, rue Henri Guillaumet à Mourmelon-le-Grand ;

-Accepte que la division parcellaire, le bornage et les documents d'arpentage soient pris en charge par la ville ;

-Autorise le maire à accomplir toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

**PASCAL JALOUX**

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:15:08  
Référence : cc4d6c16d5f58c0b7521346e75ef191e0d3e5c94

Région Grand Est

-----  
Département de la Marne

-----  
Communauté d'Agglomération  
de Châlons



**Ville de MOURMELON LE GRAND**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**SÉANCE DU 3 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire, en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	23
- ont voté contre :	0
- se sont abstenus :	5

Etaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET ; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

Etaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Délibération N° 2019/04/88**

**Objet : Acquisition d'un immeuble rue  
du Général Gouraud**

Considérant le rapport des sapeurs-pompiers après leur intervention du 21 décembre 2018 dans l'immeuble sis 12, rue du Général Gouraud à Mourmelon-le-Grand ;

Considérant la notification au propriétaire par le maire, le 24 décembre 2018, de la mise en place d'une procédure de péril ;

Considérant que l'expert désigné par le juge des référés du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, par ordonnance du 28 décembre 2018, a confirmé dans son rapport du 31 décembre 2018 les désordres de l'immeuble et le péril imminent ;

Considérant qu'en conséquence, le maire, par arrêté du 7 janvier 2019 interdisant l'habitation et la location, a mis en demeure le propriétaire de faire cesser le péril imminent en y effectuant une liste de travaux expressément désignés, dans un délai de deux mois, sous peine que ces travaux soient réalisés d'office par la commune, à ses frais ;

Considérant que le dit propriétaire, incapable d'assumer financièrement les travaux nécessaires, a, par courrier reçu en mairie le 8 mars 2019, accepté de céder pour un montant de 45 000 € l'immeuble à la ville, qui procédera à sa destruction ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

- Décide d'acquérir pour 45 000 l'immeuble sis 12, rue du Général Gouraud à Mourmelon-le-Grand et de procéder ensuite à sa démolition ;
- Autorise le maire à accomplir toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand



**PASCAL JALOUX**

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:15:06  
Référence f56a954527c8297dc42d2a391da671ee0f0b475d

Région Grand Est

Département de la Marne

Communauté d'Agglomération  
de Châlons



## Ville de MOURMELON LE GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire, en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

### Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	23
- ont voté contre :	5
- se sont abstenus :	0

Etaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

### Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET ; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

### Etaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **Délibération N° 2019/04/89**

**Objet : Subvention d'investissement au  
budget annexe Zone du Tumoy –  
tranche 3**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs,

Vu les délibérations n°2016/04/28 du 20 avril 2016 et n°2016/06/51 du 30 juin 2016 portant sur la construction de trois nouvelles cellules commerciales dans la zone artisanale du Tumoy,

Vu la délibération n°2017/12/83 du 7 décembre 2017 portant sur la création d'un budget annexe Zone du Tumoy – tranche 3,

Considérant la volonté municipale de faire aboutir le projet de construction de trois nouvelles cellules qui correspondrait à la troisième tranche de l'aménagement de la zone du Tumoy, financé par une subvention du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local et une subvention du budget principal de la Ville,

Considérant le débat d'orientations budgétaires du 27 février 2019 et le budget primitif 2019 de la Ville,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances formulé lors de sa réunion du 14 mars 2019,

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

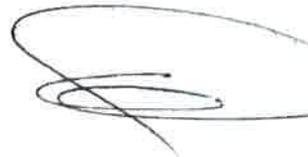
***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

-Décide le versement d'une subvention d'investissement au budget annexe Zone du Tumoy-tranche 3 d'un montant maximal de 749 133 €.

-Précise que : calculé selon le coût prévisionnel des travaux, le montant de cette subvention sera ajusté en fonction du coût réel et versé à l'achèvement des travaux.

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand



**PASCAL JALOUX**

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:15:00  
Référence : 777a0c878bb7271f22a1e40c9d6f35811712a2b0

Région Grand Est

Département de la Marne

Communauté d'Agglomération  
de Châlons



**Ville de MOURMELON LE GRAND**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**SÉANCE DU 3 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire, en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	28
- ont voté contre :	0
- se sont abstenus :	0

Etaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

Etaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Délibération N° 2019/04/90**

**Objet : Subvention 2019 aux  
associations**

Vu les demandes de subventions déposées et examinées ;

Entendu l'exposé de Monsieur Bernard HACHIN, adjoint au maire en charge des affaires culturelles,

**Après avoir délibéré, le conseil municipal :**

- décide d'attribuer les subventions aux associations, pour 2019, comme suit :

ASSOCIATIONS NON-SPORTIVES	SUBVENTIONS ORDINAIRES	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
145e Section des Médillés Militaires	850 €	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 960 €	
Amicale du Personnel Communal	2 500 €	
Amis de l'Orgue Jacquot-Lavergne	300 €	
Anciens Combattants et Victimes de Guerre	600 €	400 € (participation au centenaire du Traité de Versailles le 29 juin 2019)
Animation et Loisirs	2 700 €	
École Intercommunale de Musique de Mourmelon	48 000 €	1 000 € (projet « Batucada » en lien avec le carnaval du 27 avril 2019)
Moto Club Marne Mourmelon	200 €	
Secours Catholique	300 €	
Tontons Quadeurs Mourmelonnais	200 €	

- autorise le maire à signer une convention d'objectif avec l'Ecole Intercommunale de Musique de Mourmelon le Grand (EIMM),
- indique que les crédits sont inscrits à l'article 6574 du Budget Primitif 2019.

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand



PASCAL JALOUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:15:10  
Référence : 36c64856fc9373257186c9e7eeea873e56cbd6a

Région Grand Est

Département de la Marne

Communauté d'Agglomération  
de Châlons



## Ville de MOURMELON LE GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire, en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

### Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	27
- ont voté pour :	27
- ont voté contre :	0
- se sont abstenus :	0

Etaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

### Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET ; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

### Etaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibération N° 2019/04/91

**Objet** : Subvention 2019 au CADMO

Monsieur Patrice DELIGNY, personnellement intéressé, ne participe pas au vote ;

Vu l'avis favorable de la Commission des sports, réunie le 13 mars 2019 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Florent BORDET, adjoint au maire en charge des sports ;

### ***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

- Décide d'attribuer, pour l'année 2019, une subvention de 35 405€ à l'association du Cercle Athlétique des Deux Mourmelon « Omnisports » (CADMO) qui devra la répartir entre les associations sportives adhérentes au CADMO, en fonction des critères suivants :
  - Développement des activités à destination des résidents de la collectivité et en particulier du jeune public,
  - Valorisation des associations qui participent ou organisent des animations sur la commune,
  - Renforcement des liens avec les associations locales,
  - Défense et amélioration de la qualité des prestations entre les différentes sections,
  - Harmonisation de la vie sportive locale,
  - Poursuite de la politique de gestion, notamment du point de vue tarifaire ;
- Décide, dans cette logique, d'ajouter à cette subvention initiale deux abondements en soutien à des actions spécifiques identifiées :
  - CADM Escalade 70 €- Achat de baudriers pour l'animation Sport en famille,
  - Twirling Club Mourmelon 250 € - Participation au championnat du Monde de Limoges en 2019 ;

- Indique que les crédits nécessaires, 35 725 €, seront inscrits à l'article 6574 du Budget Primitif 2018 ;
- Autorise le maire à signer une convention d'objectif avec le CADMO.

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand



**PASCAL JALOUX**

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:15:04  
Référence 2c1501efad627f967cd26426e82ba33a3769952f

Région Grand Est

Département de la Marne

Communauté d'Agglomération  
de Châlons



## Ville de MOURMELON LE GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire, en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

### Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	28
- ont voté contre :	0
- se sont abstenus :	0

Etaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

### Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET ; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

Etaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **Délibération N° 2019/04/92**

**Objet : Subventions 2019 aux associations sportives**

Vu l'avis favorable de la Commission des sports, réunie les 20 février et 13 mars 2019 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Florent BORDET, adjoint au maire en charge des sports ;

***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

- Décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2019 :
  - 300 € à l'association « Courir pour un Avenir » pour l'organisation de la course du 11 novembre 2019 ;
  - 600 € à l'USEP.
- Indique que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2018.

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand

PASCAL JALOUX

Ce document a été signé électroniquement.



Réception au contrôle de légalité le 10/04/2019 à 09:03:07

Référence technique 051-215103615-20190403-2019\_04\_92-DE

Affiché le 10/04/2019 - Certifié exécutoire le 10/04/2019

Région Grand Est

Département de la Marne

Communauté d'Agglomération  
de Châlons



## Ville de MOURMELON LE GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 3 avril, le Conseil Municipal de la Ville de Mourmelon-le-Grand s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Pascal JALOUX, maire, en vertu de la convocation faite le 25 mars 2019.

### Nombre de conseillers

- en exercice :	29
- présents :	23
- ayant donné procuration :	5
- votants :	28
- ont voté pour :	28
- ont voté contre :	0
- se sont abstenus :	0

Etaient présents : Jean-Pierre BAUSSART, Bakhta BETTAH, Sophie BLANC, Florent BORDET, Brigitte BOURGERY, Monique DA SILVA, Annie DAGON, Céline DEBEAUME, Anne DECORTE, Patrice DELIGNY, Marie-Joseph DUBOIS, Angélique DUPONT, Christelle GILLET, Laëtitia GOUX, Salvatore GRIPPI, Evelyne GUEDAL, David GUILLAUMET, Bernard HACHIN, Pascal JALOUX, Michel JOANNES, David LEPINOIS, Virginie PASQUIER, Guy TOUILLET

### Absents excusés ayant donné procuration

Jean-Philippe BOURGOIN a donné pouvoir à Sophie BLANC ; Frédéric GREBERT a donné pouvoir à Virginie PASQUIER ; Rémy HERBERT a donné pouvoir à Guy TOUILLET; Patrick MOUGEL a donné pouvoir à Brigitte BOURGERY ; Patrick TREMEREL a donné pouvoir à Florent BORDET

Etaient absents : Magali PFIRSCH

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bakhta BETTAH pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **Délibération N° 2019/04/93**

#### **Objet : Subventions 2019 à caractère général**

Vu la demande de subvention de l'association Prévention Routière,

Vu la demande de subvention de l'association Souvenir Français,

Entendu l'exposé du Maire,

#### ***Après avoir délibéré, le conseil municipal :***

- Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019 :

- à l'association Prévention Routière : 100 €
- à l'association Souvenir Français : 100 €

- Indique que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2019.

A Mourmelon le Grand, le 4 avril 2019  
Extrait certifié conforme,

Maire de Mourmelon-le-Grand

PASCAL JALOUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 09/04/2019 à 15:15:02  
Référence 140799ddc94f05aac3f9f91b96d1f03b4d3d08b8